

Direction des Familles et de la Petite Enfance
Mission Familles

2019 DFPE 136 – DFPE / DAC / DDCT – Concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle - Subventions (170.000 euros) et conventions avec deux associations « Réseau Môm'Artre » et « Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul » pour leurs actions de soutien à la parentalité dans les 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 18e, 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, une attention particulière est portée aux dispositifs permettant aux parents de mieux concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année 2019, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

L'association « Réseau Môm'Artre » pour :

- Le fonctionnement de six antennes:

L'association « Réseau Môm'Artre » propose aux familles parisiennes de faciliter leur quotidien en conciliant accueil périscolaire et épanouissement des enfants à travers la pratique artistique. À Paris, elle coordonne six antennes dans les 12e, 13e, 14e, 18e et 20e arrondissements. Ces lieux accueillent les enfants de 4 à 11 ans après l'école et jusqu'à 20h00 (en allant les chercher à l'école), les mercredis et pendant les vacances scolaires.

L'accueil périscolaire s'adapte aux contraintes des parents, offre aux enfants la pratique d'activités artistiques autour d'artistes professionnels, soutient l'emploi des artistes et renforce le lien social dans les quartiers. L'association porte une attention particulière à l'accompagnement des familles monoparentales composées majoritairement de femmes cheffes de familles.

En 2018 (chiffres arrêtés au 06/12/2018), 654 familles ont bénéficié de cette action, soit 805 enfants et 1 155 parents.

- Les activités culturelles:

Les actions culturelles de « Réseau Môm'Artre » incluent une pédagogie artistique permettant de développer la curiosité, la créativité et l'ouverture d'esprit.

- Trois projets spécifiques:

« Éducation et Parentalité » (Môm'Ganne) : L'action vise à accompagner les enfants et les familles du quartier en mettant en place un service de garde à horaires atypiques pour favoriser la

conciliation des temps de vie professionnelle et personnelle, de même qu'une ouverture les mercredi après-midis et pendant les vacances scolaires ; des temps individuels et collectifs avec les enfants pour leurs devoirs, et un encouragement aux pratiques artistiques pour contribuer à leur épanouissement et sociabilité. Enfin les familles sont invitées à être acteurs de la vie de l'association, notamment en exprimant leurs attentes / besoins concernant l'accueil de leurs enfants et à travers des temps enfants - parents.

« Valorisation du quartier Python-Duvernois » (Môm'Ganne) : L'action propose une médiation artistique et culturelle : sensibilisation des enfants au style, à l'histoire et à l'architecture de leur quartier, et ateliers artistiques.

« Embellissement et valorisation du quartier » (Môm'Pelleport) : Cette action s'inscrit dans la continuité de projets d'embellissement du cadre de vie menés depuis trois ans par Môm'Pelleport en lien avec les associations de quartier. L'association mettra en œuvre une programmation artistique et citoyenne favorisant le lien social en valorisant la richesse et les différentes ressources du quartier.

L'association « Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul » pour son action de soutien éducatif et organisationnel aux familles développant des activités sportives et culturelles pour les jeunes de 6 à 16 ans. La prise en charge est proposée dès la sortie de l'école jusqu'à 19h00 et comprend l'aide aux devoirs. L'association favorise les temps d'accueil et d'écoute des parents et les activités de loisirs en famille. L'action, qui existe dans le 10e, est étendue aux 9e et 18e arrondissements. Durant l'année scolaire 2017/2018, 304 familles ont bénéficié de cette action.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec chacune de ces associations, et de leur attribuer, au titre de l'exercice 2019, une subvention d'un montant global de 170.000 € selon la répartition suivante :

Association « Réseau Môm'Artre » :

- 141.000 € au titre de l'action pour les familles parisiennes (DFPE / Mission Familles)
- 5.000 € au titre de la culture (DAC / Sous-Direction de l'Éducation Artistique et des Pratiques Culturelles)
- 10.000 € au titre de la Politique de la Ville (DDCT / Service Politique de la Ville)

Soit 156.000 € au total pour cette association.

Association « Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul » : 14.000 € (DFPE / Mission Familles)

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris